

## CHAPITRE IV.

*Des embaumemens des corps morts,**Pulvis pro condiendis cadaveribus.*

℞ Myrrhæ, aloës, ana libr. xvj. Salis tartari & tamarisci, asphalti, summitatum siccarum absinthii, scordii & centaurii minoris, radicum siccarum imperatorix, gentianæ, angelicæ, carlinæ, & aristolochiæ rotundæ, ana libr. iij. Cardamomi vulgaris, piperis nigri & zinziberis, ana libr. iv. Cinnamomi, caryophyllorum, labdani & acori veri, ana libr. ij. Misce, fiat pulvis.

*Poudre pour embaumer les corps morts.*

Prenez de la myrrhe & de l'aloës, de chacun seize livres; du sel de tartre & de tamaris, de l'asphalte, des sommités sèches d'absinthe, de scordium & de petite centaurée, des racines sèches d'impériale, de gentiane, d'angélique, de carline & d'aristoloche ronde, de chacune trois livres; du cardamome commun, du poivre noir & du gingembre, de chacun quatre livres; de la canelle, du girofle, du labdanum & du vrai acore, de chacun deux livres; faites une poudre grossière de tous ces médicamens pour l'usage.

LA quantité de cette poudre ne se trouvera pas excessive, si le corps qu'on doit embaumer est grand, & sur-tout si l'on veut en embaumer toutes les entrailles, comme j'ai fait quelquefois; cela n'empêche pas qu'on ne puisse se contenter de la moitié de la dose si le corps qu'on veut embaumer est petit. Il ne faut jamais épargner la poudre, & ayant soigneusement recherché toutes les cavités des ouvertures qu'on a faites, les en bien remplir, & en fourrer par-tout autant que la peau en pourra contenir; puis ayant arrosé le dessus de la poudre avec de bon esprit de vin, afin qu'elle puisse en quelque sorte se corporifier, & ayant rejoint & cousu la peau de toutes les ouvertures qu'on avoit faites, on oindra bien tout le corps de baume du Pérou, sur lequel on répandra autant qu'il faudra de la poudre qui suit, pour en faire une espèce de croûte épaisse d'un travers de doigt sur toute la superficie du corps.

*Pulvis pro aspergendis cadaveribus conditis.*

℞ Styracis, benzoini, ireos Florentiæ, ana libr. iv. Summitatum majoranæ, florum aurantiorum & lavendulæ, tacamahacæ odoratæ, ana libr. ij. Ligni rhodii, acori veri, ana libr. j. Labdani, cassiæ caryophyllatæ, ana libr. ℥. Fiat pulvis.

*Poudre pour saupoudrer les corps morts embaumés.*

Prenez du storax, du benjoin, & de l'iris de Florence, de chacun quatre livres; des sommités de marjolaine, des fleurs d'oranges & de lavande, de la tacamahaque odorante, de chacun deux livres; du bois de roses & du vrai acorus,

*acorus, de chacun une livre; du labdanum & de la casse giroflée, de chacun demi-livre; faites une poudre grossière de toutes ces drogues pour l'usage.*

On saupoudrera bien tout le corps de cette poudre, à mesure qu'on l'aura frotté de baume du Pérou, & on fera en sorte qu'il y ait par-tout & tout autour du corps l'épaisseur d'un travers de doigt de cette poudre, comme j'ai déjà dit: puis ayant enveloppé le corps d'une toile cirée, & l'ayant mis dans la bière de plomb & bien soudé les jointures, il fera en état d'être transporté si loin que l'on voudra, & d'être conservé jusqu'à la fin des siècles.

Mais si l'on avoit dessein de garder quelque temps le corps sans l'enfermer dans la bière, & si l'on vouloit même le faire voir pendant plusieurs semaines la face découverte dans un lit de parade, habiller le corps, lui mettre des gants, des bas & des souliers; on préparera une toile cirée blanche odorante, qu'on coupera en longues bandes larges de trois ou quatre doigts, dont on enveloppera séparément les bras, les jambes, les cuisses, & ensuite tout le corps, appliquant les bandes en biais par dessus la poudre. Par ce moyen on pourra aussi faire parade de ses cheveux & tenir la face découverte, pourvu qu'on ait soin de la bassiner souvent d'esprit de vin bien rectifié, & même d'y tenir dessus des linges trempés dans le même esprit, pendant que le corps n'est pas exposé en vue. On peut aussi remplir un oreiller de la poudre aromatique que je viens de décrire & le mettre sous la tête du corps, & en remplir de petits coussins & les mettre aux côtés & aux pieds du corps; la composition de la toile cirée est telle.

*Tela cerata aromatica.*

℞ Ceræ albæ libr. vj. Olei expressi nucis moschatae, oleorum stillatorum lavenderæ, corticis aurantiorum & citri, ana unc. ij.

Toile cirée aromatique.

*Prenez six livres de cire blanche de l'huile de noix muscade tirée par expression, des huiles distillées de lavande, d'écorce d'orange & de citron, de chacun deux onces; mêlez les huiles avec la cire fondue sur un petit feu, & en imbibe une toile de lin pour l'usage susdit.*

Ayant bien brisé la cire blanche, on la fera fondre sur un fort petit feu dans une bassine étamée bien large & pointue en bas; puis y ayant mêlé les huiles, on en imbibera bien également une toile blanche bien fine.

Pour ce qui est du cerveau & de toutes les parties internes du corps & même des chairs & des graisses qu'on auroit trouvé à propos de séparer, on pourra les embaumer avec la première poudre; & pour cet effet après avoir bien lavé les intestins, & fait de longues & profondes incisions dans le cœur, les poumons, le foie, la rate & les reins, & avoir apreté un baril de plomb de mesure, on en couvrira le fond d'une portion de la poudre, & ayant arrosé toutes les parties avec de bon esprit de vin, on commencera de les arranger dans le baril, & de les bien environner de poudre, & on

aura soin d'en bien remplir les fentes qu'on aura faites au cœur, au foie, &c. & on continuera de les y arranger les unes après les autres, jusqu'à ce qu'on ait employé toute la poudre, & que le baril en soit tout-à-fait rempli; ensuite on soudera bien les jointures du baril, & par ce moyen toutes ces parties se convertiront en une masse capable d'être conservée tout aussi long-temps que le baril même. On pourroit aussi mettre le cœur embaumé comme j'ai dit, dans une boîte de plomb de mesure, & le garder à part.

Le corps aussi ne se conservera pas moins, si après avoir été exposé en vue autant de temps qu'on l'a desiré, on en frotte la tête, la face & tous les endroits découverts de baume du Pérou, si on les enveloppe de la poudre & de la toile cirée aromatique, de même que tout le reste du corps l'a été, & si ayant bien soudé toutes les jointures de la bière dans laquelle on a enfermé le corps, on la place dans une tombe où elle puisse demeurer en son entier.

---

## C H A P I T R E V.

### *Des Onguents, Linimens & Cérats.*

**L**ES onguents, les linimens & les cérats sont des médicamens composés, destinés principalement à des onctions ou applications extérieures sur diverses parties du corps, tant pour les guérir, que pour les soulager dans les maux qui leur arrivent: les linimens, les onguents & les cérats diffèrent entr'eux principalement en leur consistance, dans laquelle les onguents tiennent le milieu; ensorte qu'on donne fort souvent le nom d'onguent aux uns & aux autres. Les huiles sont les bases ordinaires des linimens, des onguents & des cérats; on y ajoute la cire, les axonges ou les suifs, & diverses parties de plantes, d'animaux & de minéraux, tant pour les vertus qu'elles leur fournissent que pour donner de la consistance aux huiles, & composer des remèdes qui, en séjournant long-temps sur les parties, puissent leur communiquer à loisir leur vertu. Ce n'est pas qu'on ne puisse composer des linimens & des onguents avec diverses graisses, sans aucune huile & sans aucune cire, comme entr'autres plusieurs pommades, & qu'on n'en puisse même composer sans huile, sans graisse & sans cire, comme l'onguent *Ægyptiac*; mais on trouvera beaucoup plus d'onguents dont l'huile sera la principale matière, & qui recevront leur consistance de la cire, que de ceux qui ne recevront ni huile ni cire dans leur composition. A l'égard du cérat, on n'en sauroit faire de véritable sans cire, parce que c'est elle qui lui donne le nom.

La proportion ordinaire de l'huile & de la cire dans la composition des onguents, est de trois onces de cire sur douze onces d'huile; & si l'on doit y mêler des poudres, on peut y en mettre depuis une once jusqu'à deux, & même on le dispense quelquefois d'excéder cette proportion. On met quatre onces de cire sur douze onces d'huile dans la composition des cérats, au lieu